

☎ 056 55 63 59
☎ 056 55 90 80
☎ 0478 27 98 94
✉ bertouille.ch@skynet.be
e www.bertouille.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec prière d'insérer
Remerciements anticipés

Réf : CB/DL/ma CP 05/074

Chantal BERTOUILLE
Député du Hainaut occidental

Dorénavant, en Communauté française, le 08 mai sera déclaré
« Journée de la mémoire, de la liberté et de la défense de la démocratie »
et le 11 novembre
« Journée de l'Armistice »

L'année 2005 constitue une date essentielle dans la compréhension de l'Histoire de notre pays et de la démocratie. Nous fêtons en effet les 175 ans de la Belgique, les 25 ans du fédéralisme et nous commémorons les 60 ans de la libération des camps de concentration. Tolérance et démocratie sont donc les maîtres mots de nos décideurs politiques.

Malheureusement, beaucoup de dangers intérieurs et extérieurs rendent la liberté et la démocratie vulnérables, notamment où les mouvements d'extrême droite se développent. Les dangers intérieurs sont d'ailleurs plus grands que les dangers extérieurs. L'accoutumance n'est pas le moindre de ces dangers.

Aussi, afin de garantir la liberté, il est indispensable de demeurer en alerte, de connaître le passé, de s'informer avec esprit critique du présent et de lutter activement contre toutes les formes d'intolérance.

Il faut pourtant constater que, pour beaucoup, la Seconde Guerre mondiale fait définitivement partie du passé. La paix est revenue chez nous depuis 60 ans et la page est tournée. La liberté devient ainsi la toile de fond de notre vie quotidienne et, parce que rien ne semble la menacer, elle paraît aller de soi, comme un dû sur lequel on ne s'interroge plus.

C'est pourquoi, pour comprendre quel a été le prix de la liberté, il est important que les jeunes puissent porter un regard vers ceux qui en ont été privés. Il faut également faire revivre, au travers de témoignages, de rencontres ou de visites, la privation de liberté, les sévices et tortures qui furent le lot entre 1940 et 1945 des millions de victimes du nazisme : Juifs et Tziganes persécutés, résistants déportés, opposants politiques assassinés, ...

Parmi eux, ne survivent plus que quelques témoins de cette terrible épreuve. Il est donc plus que temps de les interroger sur ce passé toujours présent et de les entendre avant qu'ils n'aient disparu.

C'est pourquoi le Député Chantal Bertouille a déposé il y a quelques mois une proposition de résolution relative aux dates consacrées à la fin des guerres mondiales, au devoir de mémoire et à la défense de la démocratie, au Parlement de la Communauté française. Ce texte a d'ailleurs été cosigné et a reçu le soutien de l'entière des formations démocratiques.

C'est ainsi que, dans le cadre de ce travail de devoir de mémoire, le Député Chantal Bertouille a proposé que le 08 mai devienne dorénavant une « Journée de la mémoire, de la liberté et de la défense de la démocratie ».

Ainsi, au sein des écoles, diverses manifestations seraient organisées en vue de défendre la démocratie et des rencontres avec les passeurs de mémoire auront lieu.

Quant au 11 novembre, celui-ci sera déclaré « Journée de l'Armistice ». Durant cette journée, ceux qui, durant les deux guerres mondiales, se sont sacrifiés pour le maintien de notre démocratie seraient mis en avant.

Bien entendu, dans le cadre de la proposition de résolution, il est demandé la création d'outils pédagogiques allant dans le droit fil de la promotion des valeurs démocratiques et citoyennes auprès de la jeunesse d'aujourd'hui.

C'est ce 22 novembre que la proposition de résolution est votée par le Parlement de la Communauté française.